



Propriété intellectuelle et numérique : de nouveaux enjeux, une journée de formation à ne pas manquer !

L'évolution constante des technologies de l'information et de la communication chamboule perpétuellement notre quotidien, tant professionnel que personnel. Mais pas d'inquiétude: la formation juridique sur la propriété intellectuelle et le numérique vous permettra, comme toujours, d'appréhender ces problématiques et d'y répondre.



Au cours de cette journée, nos fidèles intervenants vont vous transmettre leurs passions pour les objets connectés, les noms de domaine, les marques ou encore l'open data.

Que vous réserve cette 13^{ème} édition ?

Enjeu de société, l'ouverture des données publiques peut permettre le développement d'activités économiques nouvelles. Comment exploiter et commercialiser les données publiques ? Quels sont les droits et les obligations de chacun ?

Anne Cousin, Avocat répondra à ces questions.

La troisième révolution de l'internet conduit les professionnels du droit à résoudre de nombreux défis juridiques induits par la communication et l'interaction des produits.

Gérard Haas, Jean-Louis Fourgoux, Daniel Lasserre,

Avocats ; **Jean-Paul Crenn**, fondateur de VUCA Stratégie et Yves-Marie Boulvert, co-fondateur du site objetconnecte.com vous diront tout sur le cadre juridique pour l'internet des objets.

Comment construire le numérique en protégeant les données personnelles et en préservant les libertés individuelles ?

Michael Gonzalez, Directeur Général France de VE Interactive ; Gérard Haas et Laurent Goutorbe, Avocats ; Delphine Carnel, Juriste, auront la charge de vous éclairer sur cette question.

Philippe Rodhain et Aurore Simon Druon, CPI vous communiqueront les bonnes pratiques et des astuces juridiques relatives à la création et l'exploitation en ligne d'une marque.

Jean François Poussard dressera un bilan et les perspectives de deux ans de nouvelles extensions internet et fera un point sur l'actualité en matière de noms de domaine.

Nathalie Dreyfus et Emmanuel Harrar, CPI vous présentera quatre cas pratiques relatifs à des atteintes aux marques sur Internet (phishing, fausses loteries, username squatting et atteinte à l'image de marque) auxquelles il faut prêter particulièrement attention.

Claudia Weber et Eloïse Urbain, Avocats vous donneront des conseils pour sécuriser l'usage des plateformes connectées.

Alain Villeneuve et John E. Munro, Avocats prodigueront des conseils et outils pour optimiser la protection de la propriété intellectuelle à court terme et à moindre coût.

Toutes ces conférences/formations vous permettront de mieux appréhender ces nouveaux thèmes

indissociables de la vie de l'entreprise et d'avoir la maîtrise des risques juridiques inhérents au web 2.0 et 3.0.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux conférences de votre choix.